



SEINE-MARITIME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°76-2021-170

PUBLIÉ LE 5 OCTOBRE 2021

Sommaire

CHU Hopitaux de Rouen / Secrétariat de direction générale

76-2021-10-01-00002 - 2021-150 O.DELAHAIS - Intérim site Boucicaut -
EHPAD (2 pages)

Page 3

Préfecture de la Seine-Maritime - DCL / Bureau de la citoyenneté et des élections

76-2021-10-04-00005 - Arrêté fixant la liste des candidats aux élections des
membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région
Normandie et de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale
Rouen Métropole (6 pages)

Page 6

CHU Hopitaux de Rouen

76-2021-10-01-00002

2021-150 O.DELAHAIS - Intérim site Boucicaut -
EHPAD

DECISION N° 2021 - 150
PORTANT DELEGATION DE SIGNATURE

Vu le décret du Président de la République en date du 30 mars 2018 portant nomination de Madame Véronique DESJARDINS en qualité de Directrice Générale du CHU de Rouen ;
Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L.6141-1, L.6143-7, D.6143-33 à D.6143-35 et R.6143-38 ;
Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005 modifié, portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2° et 3°) de la loi n° 86-33 du 9 janvier 1986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;
Vu la convention de direction commune du 28 décembre 2020 entre le CHU de Rouen Normandie, le CH de Gournay-en-Bray, le CH de Neufchâtel-en-Bray, le CH du Belvédère, et l'annexe portant sur l'organigramme de direction commune ;
Vu l'arrêté du Centre National de Gestion du 18 février 2021 nommant Madame Véronique DESJARDINS, Directrice Commune du CHU de Rouen Normandie, du CH de Gournay-en-Bray, du CH de Neufchâtel-en-Bray et du CH du Belvédère ;
Vu la décision de délégation de signature n°2020-02 de Madame Laurie SALVEZ, Directrice du site de Boucicaut (dont l'EHPAD), Directrice référente du pôle de Gériatrie et Directrice référente des activités de télé-médecine ;
Vu la décision de délégation de signature n°2018-227 de Monsieur Olivier DELAHAIS, Directeur délégué du CH de Neufchâtel-en-Bray et du CH de Gournay-en-Bray ;

DECIDE

Article 1:

Durant l'absence de Madame Laurie SALVEZ, Directrice du site de Boucicaut (dont l'EHPAD), Directrice référente du pôle de Gériatrie et Directrice référente des activités de télé-médecine, au CHU de Rouen, délégation est donnée à Monsieur Olivier DELAHAIS, Directeur par intérim du site de Boucicaut (dont l'EHPAD), Directeur par intérim référent du pôle de Gériatrie, au CHU de Rouen, dans la limite de ses attributions, concernant les actes, décisions, contrats et documents relevant des domaines suivants :

- La gestion des ressources humaine de la Direction : délégation de signature pour les actes de gestion administrative courante tels que les congés, les absences exceptionnelles, les ordres de mission, les frais de déplacement, les demandes de formation, ... ;
En sont exclus :
 - Les recrutements des personnels stagiaires et titulaires qui relèvent d'une concertation avec le Directeur des Ressources Humaines ou avec la Direction Générale pour les personnels figurant sur l'organigramme de Direction ;
 - Les assignations de personnel en cas de grève ;
 - Les décisions d'ordre disciplinaire.
- La signature des contrats de séjour des résidents de l'EHPAD de Boucicaut ainsi que tous les courriers, actes et documents nécessités par l'animation du Conseil de la vie sociale dudit EHPAD mais aussi la coordination et le suivi des conventions tripartites ;
- La gestion financière de la Direction: délégation de signature pour les actes de gestion courante dans la limite des crédits inscrits à l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses (EPRD) de la Direction, et signature des pièces justificatives attestant du service fait.

Sont exclus de la présente délégation :

- La signature de marchés publics relevant de l'ordonnance n°2015-899 du 23 Juillet 2015 relative aux marchés publics, le Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics et le décret n° 2016-86 du 1er février 2016 relatif aux contrats de concession,

- La signature de délégations de service public.

Article 2 :

La Directrice Générale du CHU de Rouen peut à tout moment retirer la présente délégation de signature au délégataire désigné.

Toute modification de la délégation de signature sera notifiée au délégataire désigné.

Article 3 :

Monsieur Oliver DELAHAIS rend compte des conditions d'exécution de cette délégation à la Directrice Générale du CHU de Rouen.

Article 4 :

La présente délégation est *intuitu personae*. Elle cesse dès lors que le délégataire désigné quitte ses fonctions ou que ses fonctions font l'objet de modifications au sein du CHU de Rouen.

Article 5 :

La présente délégation de signature est portée au registre des décisions du CHU de Rouen. Elle sera transmise au Conseil de Surveillance et au Comptable public du CHU de Rouen. Elle sera publiée au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture de la Seine Maritime.

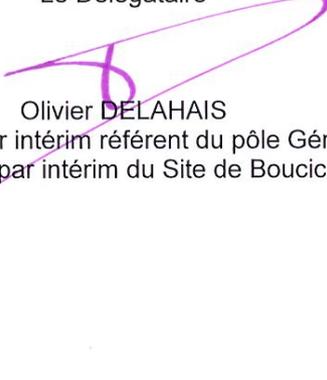
La présente délégation de signature annule et remplace toutes décisions de délégations de signature antérieures relatives au même objet.

La présente décision prend effet à compter de la date de sa publication.

Fait à Rouen, le Rouen le 1^{er} octobre 2021

Le Délégrant

Véronique DESJARDINS
Directrice Générale

Le Déléataire

Olivier DELAHAIS
Directeur par intérim référent du pôle Gériatrie
Directeur par intérim du Site de Boucicaut

Copie transmise à :
Monsieur O.DELAHAIS
Madame L.SALVEZ
Madame V. DESJARDINS, Directrice Générale
Madame le Comptable Public de l'Etablissement
Registre de la Direction Générale

Préfecture de la Seine-Maritime - DCL

76-2021-10-04-00005

Arrêté fixant la liste des candidats aux élections
des membres de la Chambre de Commerce et
d'Industrie de la région Normandie et de la
Chambre de Commerce et d'Industrie
Territoriale Rouen Métropole



Rouen, le 04 OCT. 2021

Arrêté fixant la liste des candidats aux élections des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Normandie et de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale Rouen Métropole

**Le préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime,
officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du mérite**

- Vu le Code de commerce, et notamment ses articles R 713-1, R 713-8 et R 713-9 ;
- Vu le Code électoral ;
- Vu le décret du Président de la République du 1er avril 2019 nommant M. Pierre-André DURAND en qualité de préfet de la région Normandie, préfet de la Seine-Maritime ;
- Vu le décret du Président de la République en date du 16 juillet 2021 nommant Mme Béatrice STEFFAN secrétaire générale de la préfecture de la Seine-Maritime ;
- Vu l'arrêté préfectoral n°21-072 du 3 septembre 2021 portant délégation de signature à Mme Béatrice STEFFAN, secrétaire générale de la préfecture de la Seine-Maritime ;
- Vu L'arrêté du 18 mars 2021 portant convocation des électeurs et relatif au dépôt des candidatures pour l'élection des membres des chambres de commerce et d'industrie ;
- Vu la circulaire du Ministre délégué auprès du ministre de l'économie, des finances et de la relance, chargé des petites et moyennes entreprises du 22 juin 2021, relative à la mise en oeuvre de l'élection des membres des Chambres de Commerce et d'Industrie ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture,

ARRETE

Article 1^{er} - Les candidats isolés et les groupements de candidats aux élections des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Normandie et des membres de la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale Rouen Métropole, dont les déclarations de candidature ont été enregistrées à la préfecture de la Seine-Maritime, sont arrêtés conformément aux tableaux ci-annexés.

Article 2^{er} - Mme la secrétaire générale de la préfecture de la Seine-Maritime, M. le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale et M. le président de la Chambre de Commerce et d'Industrie Rouen Métropole sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la préfecture et affiché en préfecture, à la Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale Rouen Métropole, à la Chambre de Commerce et d'Industrie de la région Normandie et dans chaque greffe de juridiction de première instance compétente en matière commerciale dans la circonscription de la chambre de commerce et d'industrie concernée.

Pour le préfet de la Seine-Maritime
et par délégation,
La secrétaire générale

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'B. Steffan', is written over the text of the delegation.

Béatrice STEFFAN

Voies et délais de recours - Conformément aux dispositions des articles R. 421-1 à R. 421-5 du Code de justice administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Rouen dans le délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

1 - GROUPEMENT : BE CCI

Catégorie Industrie

NOM	Prénom	N° d'inscription sur la liste électorale
Candidats à la CCI Normandie et à la CCI Rouen Métropole		
LAUDAT (T)	Vincent	13764
GUILLON (S)	Sylvie	11390
ROUSSEILLE (T)	Olivier	14532
LEFEBVRE (S)	Stéphanie	13162
MAILLET-AVENEL (T)	Nicolas	11437
GILLES (S)	Natacha	15185
COQUELET (T)	Patrick	15176
TELLIER (S)	Valérie	15522
DEBEY (T)	Sabrina	12538
VERBECKE (S)	Alban	30643
GRENIER (T)	Annie	14543
RANVEL (S)	Denis	12616
Candidats à la CCI Rouen Metropole		
PATRIZIO	Olivier	14394
LEVACHER	Carinne	15016
AUZOUX	Nicolas	11435
GANAYE	Francis	15448
HARLIN	Olivier	12699
SANSAAS	Arnaud	14037
LANFRY	Benoît	11363

Catégorie Commerce

NOM	Prénom	N° d'inscription sur la liste électorale
Candidats à la CCI Normandie et à la CCI Rouen Métropole		
BARAT (T)	Éric	10115
ROUZET (S)	Justine	10852
BUREAU (T)	François	9985
JOLLIT épouse BLANCHARD (S)	Patricia	5080
DEPREAUX (T)	Philippe	2912
TIERCE épouse DEMARET (S)	Marlène	5741
DJELLOUL (T)	Étienne	5085
JOIMEL (S)	Christine	249
Candidats à la CCI Rouen Métropole		
ROMATET	Jean-Christophe	7463
JULLIEN	Pierre-René	5198
LEVASSEUR	Nadège	6716
DEMEURE épouse CARRIER	Sylviane	9469
LAGER	Didier	8626

Catégorie Services

NOM	Prénom	N° d'inscription sur la liste électorale
Candidats à la CCI Normandie et à la CCI Rouen Métropole		
GÉRARD (T)	Philippe	23781
FIRMIN épouse MOREL (S)	Amélie	19432

CARON (T)	Nicolas	24476
VERT (S)	Yane	30578
LOUISY-LOUIS (T)	Aline	20405
BROUILLIEZ (S)	Jean-François	30031
LANGLOIS (T)	Pierre-Vincent	16186
ABEKHZER (S)	Pascale	17612
PRÉVOST (T)	Xavier	27045
LONGUEMART (S)	Catherine	18277
DEPREZ (T)	Coralie	29624
LECOMTE (S)	Stéphane	26445
Candidats à la CCI Rouen Métropole		
HUBIN	Frédéric	22760
CLARENNE	Hervé	26340
CHAUVIN	Dominique	27985
MAZINGUE-DESAILLY	Benjamin	16321
BERT épouse HEVERS	Christine	22698
GARCONNET	Dominique	21724

2- CANDIDATURE ISOLÉE A LA CCIR et à la CCI Rouen Métropole

Catégorie Commerce

NOM	Prénom	N° d'inscription sur la liste électorale
Candidats à la CCI Normandie et à la CCI Rouen Métropole		
EDELIN (T)	Ludovic	8189
CHEVAL épouse GAILLARD (S)	Marie-Bénédicte	7271

